

## Conditions générales pour les stages à l'Académie de l'Opéra

Merci de lire attentivement nos conditions générales d'inscription

### 1. Préambule

1.1 L'Académie de l'Opéra est une association à but non lucratif, dont l'objectif général est :

- De transmettre et de promouvoir l'amour de l'opéra, de l'opérette, du ballet, de la comédie musicale et des arts de la scène
- D'offrir aux élèves une plateforme d'orientation artistique

1.2 Le contrat, les conditions d'inscription et le règlement de l'Académie ont été lus et acceptés lors de l'inscription en ligne.

1.3 Un des parents / le représentant légal, ou l'élève majeur doit remplir le formulaire d'inscription en ligne ainsi que lire et accepter les conditions générales. Sans confirmation de notre part, aucun élève ne sera accepté.

### 2. Durée du contrat

2.1 Nos stages débutent le lundi et se terminent le vendredi par un petit spectacle.

2.2 Des inscriptions peuvent exceptionnellement être acceptées en cours de stage, se renseigner auprès du secrétariat de l'école par e-mail ou par téléphone pour tout cas spécifique.

2.3 Il est impossible de changer de stage sans avoir préalablement averti le secrétariat de l'école, ni de venir à un stage sans avoir préenregistré l'inscription de votre enfant auprès de notre secrétariat via le formulaire d'inscription au(x) stage(s). Si un enfant se présente à l'un de nos stages sans être inscrit, nous nous réservons le droit de ne pas l'accepter, notamment en cas de sureffectif.

### 3. Paiement du stage

3.1 Paiement par virement selon la formule souhaitée, voir formulaire d'inscription pour les tarifs.

3.2 Le paiement du stage se fait au moment de l'inscription de l'enfant directement sur notre site internet, une fois le formulaire d'inscription complété.

3.3 La place de votre enfant est validée après réception du paiement et l'acceptation des conditions générales et du règlement de l'école. Merci d'apporter les preuves de paiement du ou des stages avant le début de ceux-ci.

3.4 Tout paiement anarchique occasionne plus de travail comptable et est sanctionné à hauteur de CHF 20.- en frais d'administration.

3.5 Une réduction de 10% sur les tarifs est possible si vous appartenez à une de ces catégories :

- Fratrie, le premier stage est plein tarif, dès le deuxième enfant de la même fratrie, une réduction de 10% est appliquée.
- Stages multiples lors d'une même année, le premier stage est plein tarif, dès le second stage, une réduction de 10% est appliquée.
- Si l'enfant est élève à l'écolage de l'Académie de l'Opéra, une réduction de 10% est appliquée.

Ces rabais ne sont pas cumulables.

3.6 Le tarif des stages est susceptible d'un réajustement annuel, effectif l'année suivante.

### 4. Résiliation ou annulation d'un stage

4.1 Une fois l'inscription validée, aucun remboursement ne sera accordé, et le montant total du stage restera exigible.

4.2 Sur présentation d'un certificat médical et en cas de force majeure, maladie ou accident grave, un crédit pour un futur stage vous sera accordé en fonction des jours d'absences.

- Un courrier recommandé ou un email adressé au secrétariat de l'association doit nous parvenir avant le début du stage, le timbre-poste ou la date d'envoi de l'email faisant foi.

4.3 L'Académie se réserve le droit d'annuler, de modifier ou de changer le thème du stage en fonction du nombre de participation, des âges, ou en cas de sous-effectif. En cas d'annulation de la part de l'Académie, le stage sera alors remboursé dans sa totalité.

### 5. Renvoi

**5.1** L'Académie de l'Opéra se réserve le droit de renvoyer un(e) élève pour :

- Indiscipline répétée, impolitesse envers les professeurs ou les autres élèves, fautes graves telles que « phishing », harcèlement ou violence envers d'autres d'élèves.
- Vol du matériel et/ou de la méthodologie pédagogique
- Non-paiement de l'écolage

**5.2** Le tarif du ou des stages ne sera pas remboursé si un(e) élève est exclu(e) pour les raisons susmentionnées.

## **6. Absences**

**6.1** En cas d'absence prévisible, l'élève doit prévenir le secrétariat par téléphone ou par e-mail 24 heures à l'avance.

**6.2** Les leçons manquées par l'élève ne sont ni remplacées, ni remboursées.

**6.3** L'Académie de l'Opéra n'est ni une garderie, ni une pharmacie. Tout enfant malade ne sera pas accepté au stage et sera renvoyé chez lui.

## **7. Concerts, spectacles, matériel pédagogique et droit à l'image**

**7.1** Une fois l'inscription de l'élève validée par nos soins, sa présence au spectacle de fin de stage est impérative.

**7.2** La date et l'heure du spectacle qui aura lieu en fin de semaine, vous sera communiquée par le secrétariat au début du stage.

**7.3** L'Académie de l'Opéra se réserve le droit d'utiliser les images (photos, vidéos et enregistrements sonores) prises dans le cadre de l'association dans le respect du droit de l'enfant et de sa protection, à des fins publicitaires ou non, pour toutes publications sur différents supports de communication, sauf mention contraire écrite adressée au secrétariat de notre association.

**7.4** L'arrivée exceptionnelle en cours de stage ne donne pas droit à la participation aux spectacles et concerts, sauf dérogation spécifique. Les élèves sont tenus de venir à tous les cours avec leur matériel pédagogique et la tenue adéquate.

**7.5** L'oubli répétitif, la perte ou la dégradation du matériel de l'école engendrera des frais en sus, à votre charge.

## **8. Assurance**

**8.1** L'élève doit posséder une assurance personnelle contre les risques en matière d'accidents et de responsabilité civile. En cas de non-respect de cette clause, l'Académie de l'Opéra sera déchargée de toute responsabilité.

## **9. For Juridique**

**9.1** La méthode enseignée par Mme FRANK lui appartient de plein droit et ne peut être enseignée que par les personnes autorisées.

**9.2** Le parent ou représentant légal s'engage à respecter les conditions du présent contrat.

**9.3** En cas de contestation, les parties font attribution aux tribunaux compétents du Canton de Genève.

**En complétant le formulaire d'inscription en ligne, vous certifiez avoir lu et approuvé les conditions générales d'inscription au(x) stage(s) de l'Académie de l'Opéra.**